

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Novembre 2020

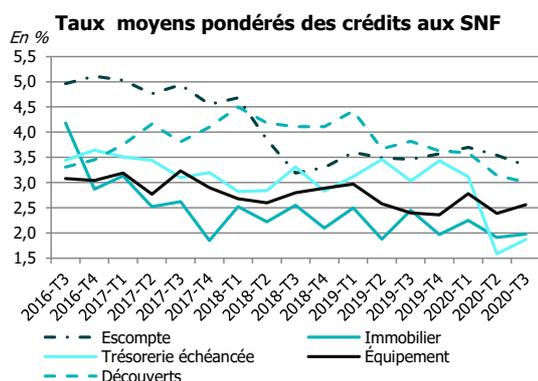
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 3^E TRIMESTRE 2020

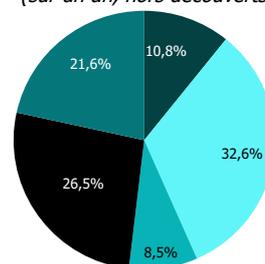
Remontée mécanique des taux moyens des crédits aux entreprises

- Après la forte chute enregistrée au 2^e trimestre, le taux moyen de la **trésorerie échéancée** se redresse (+28 points de base) tout en restant à un niveau historiquement faible. Cette hausse traduit un retour presque à la normale après la phase de mise en place, au 2^e trimestre, de nombreux PGE qui ont tiré ce taux moyen vers le bas. Peu de PGE ont été accordés au cours du 3^e trimestre (comparativement au 2^e trimestre) ce qui conduit mécaniquement à une hausse du taux moyen.
- Les taux moyens des **crédits d'équipement** et des **crédits immobiliers** sont également en progression sur un trimestre (respectivement de +17 points de base et +7 points de base).
- Seul le taux moyen des **découverts** continue de baisser (4^e trimestre consécutif), s'établissant à 3,01 % (soit -13 points de base sur trois mois et -81 points de base sur un an). À noter que les montants de découverts octroyés sont beaucoup plus faibles qu'à l'accoutumée.
- Les taux appliqués en Nouvelle-Calédonie demeurent supérieurs à ceux pratiqués en France entière et en Polynésie française, mais l'écart global se réduit de nouveau ce trimestre. Tous les écarts diminuent depuis le confinement mais la baisse est surtout marquée pour la trésorerie échéancée et le découvert.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



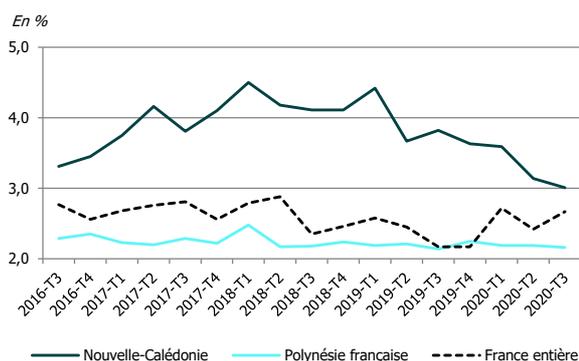
■ Escompte ■ Trésorerie échéancée ■ Immobilier ■ Équipement ■ Autres investissements

Source : IEOM

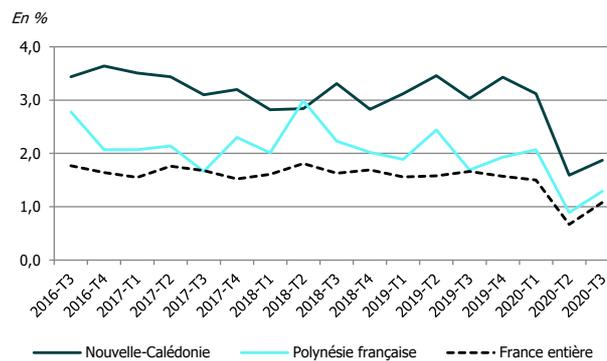
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2020		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2020		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	3,01	2,67	3,14	2,42	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	1,87	1,08	1,59	0,67	33	26	64	62	2,92	0,46
Équipement	2,56	1,35	2,39	1,05	126	110	65	87	2,92	1,15
Immobilier	1,98	1,05	1,91	1,11	177	175	100	98	-	-

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

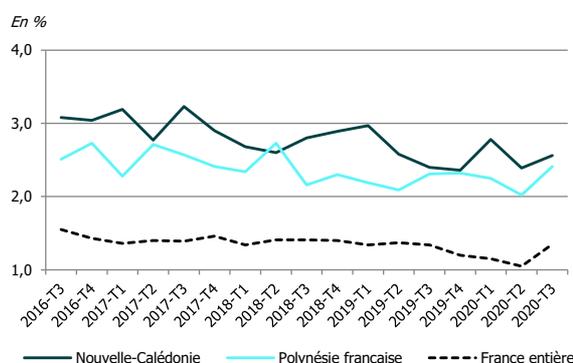
Découverts



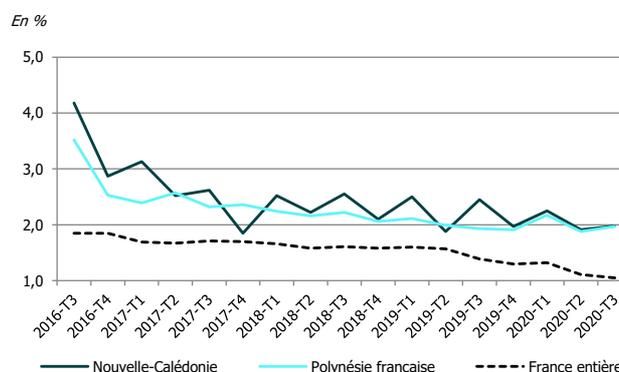
Trésorerie échancée



Équipement



Immobilier



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 4 600 déclarations pour le 3^e trimestre 2020.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.